

Contact presse : SHAUNA GREW

 sgrew@cd-essonne.fr

 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Mardi 25 avril 2017

Découvrez le nouveau site [essonne.fr](http://www.essonne.fr) !

Le Conseil départemental vient de refondre son site internet : www.essonne.fr. Le site a été entièrement repensé pour proposer une nouvelle expérience utilisateur, plus pratique, plus complète et plus esthétique. Tour d'horizon de cet outil, première vitrine du Département.

Nouveau graphisme et nouvelle ergonomie

Le premier objectif du nouvel [essonne.fr](http://www.essonne.fr) est de proposer un confort de lecture accru en renforçant la lisibilité et l'esthétisme des pages. L'image occupe une place déterminante tant sur la page d'accueil que sur les pages d'actualité ou de rubrique. Celles-ci sont beaucoup plus lisibles et accessibles grâce à une mise en page simplifiée permettant d'intégrer aisément vidéos, iconographies ou documents liés.

Autre nouveauté, l'ajout d'un « menu burger », symbolisé par l'icône (☰) qui fait apparaître l'intégralité du contenu du site en un clic et disparaît après sélection. Le site [ssonne.fr](http://www.essonne.fr) propose également un système innovant de navigation dans les pages de rubrique : au fur et à mesure de la lecture, l'internaute sait à quel niveau il se trouve dans la page grâce au remplissage progressif du menu de la colonne de gauche.

Nouveaux contenus et outils

Les contenus du site ont été largement remaniés pour proposer des rubriques plus accessibles et plus pratiques. Elles suivent l'évolution des domaines d'intervention du Département. Les outils pratiques ont été retravaillés pour s'intégrer naturellement dans ce nouvel environnement. Par exemple, les annuaires, les cartes interactives ou l'agenda participatif sont accessibles dans une version modernisée, plus agréable à l'œil et à la consultation.

Enfin, le nouveau site s'appuie sur un moteur de recherche innovant, intuitif et plus performant. Les résultats sont présentés sous forme de facettes, classées par pertinence et nature des contenus (pages, documents, actualités...), ce qui permet de sélectionner la meilleure option en fonction de sa recherche.

« Le Conseil départemental mène une politique ambitieuse en matière de communication numérique. Le nouveau site internet [essonne.fr](http://www.essonne.fr), aujourd'hui plus performant et interactif, vient donc compléter l'éventail des outils déjà mis à la disposition des citoyens pour favoriser le dialogué citoyen, comme l'application Vox91 ou la diffusion en direct sur les réseaux sociaux des assemblées départementales » se félicite **François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne.**

Les nouvelles fonctionnalités du site internet sont présentées dans une vidéo : http://bit.ly/essonne-fr_evolve